

0451070U  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
COLLEGE MONTESQUIEU  
1 PLACE ALBERT CAMUS  
45064 ORLEANS CEDEX 2  
Tel : 0238251010

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 42  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/03/2023

Réuni le : 11/04/2023

Sous la présidence de : Ronan Kervella

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2022 comme suit :**

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0